

# Règlement

## **pour l'événement de DogTrekking « Zinal Revival » organisé par l'« Association DogTrekking Switzerland » du 11 au 14.09.2025**

**100 mètres de dénivelé sont calculés comme 1 kilomètre de performance.**

**Catégories** de départ Lors des manifestations de distance de DogTrekking Switzerland, on distingue les cinq catégories de départ suivantes :

### **DogTour**

**Période de temps : Samedi 00 h à 24 h (24 heures)**

env. 30-45 kilomètres de performance.

La participation est autorisée avec un ou deux chiens de n'importe quelle race, âgés d'au moins 12 mois.

Distribution des cartes et des points de contrôle lors de la réunion à 19h le vendredi.

Départ et arrivée en autonomie avec selfie et notre montre.

Contrôle du matériel le vendredi de 14h à 18h

### **DogTour « édition spéciale”**

**Cadre horaire : samedi 08h00 à 24h00 (16 heures)**

env. 20-25 kilomètres de performance

La participation est autorisée avec un ou deux chiens de n'importe quelle race, âgés d'au moins 12 mois.

Distribution des cartes et des points de contrôle lors de la réunion à 19 heures le vendredi.

Départ et arrivée en autonomie avec selfie et notre montre.

Les trajets en train sont à la charge des participants.

Vérification du matériel le vendredi de 14h à 18h

### **DogHike**

**Cadre temporel Samedi 00 h à 24 h (24 heures)**

env. 50-80 kilomètres de performance

La participation est autorisée avec un ou deux chiens de n'importe quelle race, âgés d'au moins 18 mois.

Distribution des cartes et des points de contrôle lors de la réunion à 19h le vendredi.

Départ et arrivée en autonomie avec selfie et notre montre.

Contrôle du matériel le vendredi de 14h à 18h

## **DogTrekking**

### **Durée du vendredi 00 h au samedi 24 h (48 heures)**

env. 80-120 kilomètres de performance

La participation est autorisée avec un ou deux chiens de n'importe quelle race, âgés d'au moins 18 mois.

Distribution des cartes et des points de contrôle lors de la réunion à 19h le jeudi.

Départ et arrivée en autonomie avec selfie et notre montre.

Contrôle du matériel le jeudi de 16h à 18h

### **Catégorie spéciale DogWalk - ici, pas d'équipement obligatoire**

#### **Cadre horaire : Samedi de 10h à 18h**

Parcours : max. 10 km avec max. 300hm de montée.

Pour les participants (personnes ou chiens) avec un handicap physique, vieux et jeunes chiens (10 - 18 mois).

La participation est autorisée avec un ou deux chiens de n'importe quelle race. Les chiens ne doivent pas être attachés au fauteuil roulant.

## **Accompagnement d'équipe**

Une deuxième personne sans chien peut élargir et accompagner une équipe homme-chien sur n'importe quelle distance. Cette personne doit s'inscrire et payer les frais d'inscription.

## **Limite d'âge**

### **Homme**

La participation à une manifestation du DogTrekking Switzerland est possible à partir de l'âge de 16 ans révolus. Jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, la déclaration de consentement d'un parent ou d'un tuteur est nécessaire. Une participation en dessous de 16 ans n'est possible qu'en compagnie d'un adulte.

### **Chien**

La participation est autorisée avec un ou deux chiens de n'importe quelle race à partir d'un âge minimum de 18 mois (12 mois pour le DogTour 10 mois pour le DogWalk), tant que l'animal/les animaux répondent aux exigences physiques et psychiques de l'événement (veuillez tenir compte de la loi actuelle sur la protection des animaux, des conditions d'entrée et de l'obligation de tenir en laisse/de porter une muselière pour diverses races).

## Inscription

### **Chaque participant et accompagnateur qui s'inscrit à un événement organisé par DogTrekking Switzerland s'engage à ce qui suit :**

- Le formulaire d'inscription doit être entièrement et correctement rempli, y compris l'adresse.
- Le chien doit pouvoir être identifié par une puce électronique.
- Le participant déclare obligatoirement à l'organisateur que son chien est en parfaite santé et que le vaccin contre la rage est à jour (ou titre). Le carnet de vaccination doit être présenté sur demande.
- Les instructions de l'organisateur et de ses assistants doivent être respectées.
- En cas d'incident ou d'accident, le détenteur est responsable de lui-même et de son chien. Le club organisateur ou un organisateur local ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque problème avec des tiers.
- Le participant confirme qu'il dispose d'une couverture d'assurance (responsabilité civile) en cours pour son chien.
- Il s'engage à tenir son chien en laisse à tout moment pendant toute la durée de la manifestation et sur le site de la manifestation.
- Le participant assure qu'il ne consomme pas de produits illicites destinés à améliorer les performances (dopage) et qu'il n'en donne pas à son chien.
- Des photos et des vidéos des participants et des chiens seront prises lors de la manifestation. Chaque participant accepte la publication de ces enregistrements.
- En signant le formulaire d'inscription, il confirme en outre qu'il respectera le règlement de la manifestation et qu'il accepte les limitations de responsabilité. Même s'il n'a pas lu le règlement et la limitation de responsabilité et qu'il participe à l'événement, il l'accepte. ATTENTION : Le règlement et la limitation de responsabilité peuvent subir de légères modifications jusqu'à l'événement - veuillez vous informer.
- En participant à une manifestation, le participant assume lui-même l'entière responsabilité de sa santé et de celle de son chien.
- Les éventuels frais de sauvetage sont à la charge du participant. Il est recommandé de souscrire une assurance correspondante.
- La prise en charge par nos soins (voiture) n'est possible qu'éventuellement et uniquement en cas d'URGENCE. Frais forfaitaires pour l'enlèvement 100.- CHF
- Un participant qui ne respecte pas les prescriptions indiquées dans le présent règlement peut être exclu de la manifestation (même sans avertissement préalable), les frais d'inscription déjà versés n'étant pas remboursés.
- Toutes les informations demandées doivent être fournies de manière conforme à la vérité.

## **Annulation**

Les participants qui se sont inscrits à titre payant, mais qui ne peuvent pas participer à la manifestation, doivent en informer l'organisateur par écrit. En l'absence de désinscription écrite, l'association se réserve le droit d'exclure ce participant de toutes les manifestations de l'association pendant au moins un an. Un remboursement des frais d'inscription est exclu.

## **Équipement**

Chaque chien participant doit porter un harnais de poitrail auquel est attachée la laisse avec amortisseur.

*Les harnais ne sont pas autorisés : Les harnais norvégiens. Les harnais K9, très populaires, en font partie. Avec leur bande devant la poitrine, ils bloquent toute la liberté de mouvement de l'épaule et sont donc interdits lors de notre manifestation.*

La longueur de la laisse ne doit pas dépasser 3 mètres lorsque l'amortisseur est sorti.

## **Équipement obligatoire**

En principe, tous les participants au trekking, au hike et à la randonnée doivent porter l'équipement minimum suivant :

- Téléphone portable avec powerbank
- harnais pour chien, bungeeleash, ceinture de trekking
- Nourriture pour chien(s)
- Nourriture pour l'homme
- Assez d'eau pour l'homme et le chien (min. 1l).
- Bol pour chien
- Lampe frontale avec piles de rechange ou accumulateur
- Vêtements adaptés à la météo (par ex. protection contre la pluie, cagoule, gants, ...) Attention : il peut y avoir des différences de température de 15 °C ou plus sur le parcours (surtout DogHike et DogTrekking).
- Chaussures solides et/ou bonnes chaussures de trail running
- Au moins quatre bottines par chien - Cordura 1000 recommandé
- Kit de premiers secours homme & chien, y compris couverture de survie

D'éventuels éléments d'équipement supplémentaires issus du pool « équipement recommandé » peuvent compléter l'équipement obligatoire et sont communiqués lors de chaque manifestation avec l'avis de course - ils dépendent des exigences et des conditions en vigueur.

L'équipement obligatoire sert à la sécurité ou au maintien de la santé et peut être contrôlé avant le départ, sur le parcours ou à l'arrivée.

### **Équipement recommandé**

- Assurance pour le chien (responsabilité civile) et pour l'homme (accident) et une assurance maladie valable (veuillez emporter votre carte).
- Affiliation au Club alpin allemand, à la Rega ou à un organisme similaire.
- Sac de bivouac
- Protection contre la pluie, vêtements de protection contre le froid, vêtements de rechange
- Panier (veuillez tenir compte de la loi cantonale sur les chiens de liste !)
- Bâtons de randonnée
- Boussole
- Pochette de carte
- Carte de randonnée de la région (office du tourisme) du Val d'Anniviers
- Carte numérique de la région, Komoot
- Grodel

### **Départ et chronométrage**

Le départ est donné en individuel.

Le chronométrage commence par un selfie à notre stand et se termine par un selfie à notre stand. Le temps affiché au chronomètre de départ/arrivée fait foi

Le départ peut être individuel ou collectif.

Veuillez ne pas former plus de 3 équipes homme-chien.

### **Parcours, carte & checkpoints**

Les parcours respectifs sont définis par l'organisateur.

Chaque participant recevra un extrait de carte topographique et le parcours sur l'application Komoot lors de la réunion d'information.

Les points de contrôle prédéfinis à atteindre doivent tous pouvoir être prouvés par un selfie.

Si le starter ne peut pas prouver tous les checkpoints demandés à l'arrivée, il sera considéré comme n'ayant pas terminé son parcours correctement.

### **Comportement**

Un participant ne doit en aucun cas maltraiter son chien ou un autre chien. Si un tel incident est connu, que ce soit par des témoins, avec des photos ou attesté par la

direction de la manifestation, cela entraîne la disqualification immédiate et l'exclusion du participant.

Le chien doit être tenu en laisse pendant toute la durée de la manifestation.

Un participant qui se fait dépasser doit prendre son (ses) chien(s) à lui et lui laisser le passage. Le participant doit veiller à tout moment à ce que son/ses chien(s) ne cause(nt) pas de dommages ou de blessures à d'autres animaux ou à des personnes. Chaque participant et visiteur doit respecter les règles de fair-play sportif et de courtoisie pendant toute la durée de la manifestation.

De même, il se comporte à tout moment dans l'esprit de la protection active et passive de la nature et de l'environnement.

### **Affichage**

L'organisateur installe un panneau d'affichage officiel lors de chaque manifestation avec les indications suivantes :

- Règlement
- Le déroulement horaire prévu de la manifestation
- Une carte du parcours concerné
- Liste des numéros d'urgence
- Liste des participants
- D'éventuelles modifications, par exemple concernant les chiens de protection, les changements de parcours, etc.

Les participants doivent se procurer activement ces informations.

### **Réclamations**

Les réclamations doivent être signalées immédiatement à la direction de la manifestation. Si elles dépendent d'affichages officiels ou de la proclamation des résultats, elles doivent être déposées au plus tard 30 minutes après l'affichage ou la proclamation.

Mise à jour : 07.10.2024